

**Décret approuvant la décision de
Bank Al-Maghrib relative à la mise en
circulation de pièces de monnaie de 1000
dirhams en or et de 250 dirhams en argent
commémorant le 62^{ème} anniversaire de
l'intronisation de Sa Majesté le Roi
Mohammed VI.**

**Décret n° 2-25-647 du 25 safar 1447 (19 août 2025)
approuvant la décision de Bank Al-Maghrib relative à
la mise en circulation de pièces de monnaie de 1000
dirhams en or et de 250 dirhams en argent
commémorant le 62^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.¹**

LE CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu les articles 5, 25, 54, 55, 57 et 58 de la loi n° 40-17 portant statut de Bank Al- Maghrib, promulguée par le dahir n° 1-19-82 du 17 chaoual 1440 (21 juin 2019);

Vu l'article premier du décret n° 2-19-1095 du 3 chaoual 1441 (26 mai 2020), pris pour l'application de la loi n° 40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib;

Vu les délibérations du Conseil de Bank Al-Maghrib, du 16 joumada II 1446 (17 décembre 2024), décidant la mise en circulation de pièces de monnaie de 1000 dirhams en or et de 250 dirhams en argent commémorant le 26^{ème} anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI;

Et sur proposition de la ministre de l'économie et des finances,
DÉCRÈTE:

ARTICLE PREMIER. _ Est approuvée la décision du Conseil de Bank Al-Maghrib relative à la mise en circulation de pièces de monnaie de 1000 dirhams en or et de 250 dirhams en argent commémorant le 26^{ème} anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

ART. 2._ Les pièces de monnaie commémoratives ont cours légal et présentent les caractéristiques suivantes :

- La pièce de monnaie commémorative en or:

Alliage : Or 916,7 millièmes;

Poids : 39,94 grammes;

Diamètre :38,61 millimètres;

1- Bulletin officiel N° 7436 – 11 rabii I 1447 (4-9-2025), p 2499.

Tranche : Cannelée;

Frappe : Proof.

* Avers:

- Au centre: Effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI avec de part et d'autre les inscriptions suivantes en lettres arabes et Tifinagh :

« المملكة المغربية ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵎⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⵖⴻⵔⴼⴰⵏⵜ »

En bas: l'inscription "محمد السادس" entourée

des millésimes: 2025-1447

* Revers:

- En haut: l'inscription suivante :

« الذكرى السادسة والعشرون لترتيب صاحب الجلالة الملك على العرش »

- Au centre:

- Armoiries du Royaume avec une représentation artistique de la Tour Hassan de Rabat.
- La valeur faciale en chiffres et en lettres arabes:

« ألف 1000 درهم »

- En bas: l'inscription suivante :

« 62^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTE
LE ROI MOHAMMED VI »

- La pièce de monnaie commémorative en argent :

- Alliage : Argent 925 millièmes;

Cuivre: 75 millièmes;

Poids : 28,28 grammes;

Diamètre : 38,61 millimètres ;

Tranche : Cannelée;

Frappe : Proof.

* Avers:

Au centre: Effigie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI avec de part et d'autre les inscriptions suivantes en lettres arabes et Tifinagh :

« المملكة المغربية ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴽⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ »

En bas: l'inscription "محمد السادس" entourée
des millésimes: 2025-1447

* Revers:

- En haut: l'inscription suivante:

« الذكرى السادسة والعشرون لتربع جلالة الملك على العرش »

_ Au centre:

- Armoiries du Royaume avec une représentation artistique de la Tour Hassan de Rabat.
- La valeur faciale en chiffres et en lettres arabes:

« مائتان وخمسون 250 درهما »

- En bas: l'inscription suivante :

« 62^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SA
MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI »

ART. 3. _ La ministre de l'économie et des finances est chargée de
l'exécution du présent décret qui sera publié au Bulletin officiel.

Fait à Rabat, le 25 safar 1447 (19 août 2025).

AZIZ AKHANNOUCH.

Pour contreseing:

La ministre de l'économie

et des finances,

NADIA FETTAH.

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du Bulletin officiel
n° 7434 du 4 rabii I 1447 (28 août 2025).